

Publié par Tribune de Genève (<http://www.tdg.ch>)

| Le gouvernement amende le projet de loi sur l'assainissement de la CIA

Marc Moulin | 02.12.2010 | 21:05

«Nous souhaitons une issue paisible à ce dossier, mais on n'en prend pas le chemin.» C'est en ces termes que le président du Conseil d'Etat, Mark Muller, a commenté hier la version amendée d'un projet de loi destiné à assainir la CIA, la caisse de retraite des enseignants et de l'administration cantonale. La nouveauté? La répartition des cotisations est désormais paritaire entre collaborateurs et employeur, alors que l'Etat patron assumait deux tiers du fardeau dans la précédente mouture. La commission parlementaire des finances a revu cette répartition la semaine dernière (lire nos éditions du 26 novembre). D'inspiration libérale et combattu en vain par la gauche, ce geste de mauvaise humeur faisait suite au résultat négatif d'une consultation interne des affiliés de la CIA. A 54%, ces salariés ont refusé la hausse du taux de cotisation de 24 à 27%, par une augmentation de 1 point par an échelonnée entre 2011 et 2013. Avec ces passes d'armes successives, le chantier risque d'être retardé. Le comité de la CIA doit soumettre le projet amendé à une nouvelle assemblée générale. «Il y a peu de chances que cette nouvelle mouture soit mieux acceptée que la précédente, qui était le fruit d'une négociation intense, dont les partenaires sont aujourd'hui dos à dos, relève Mark Muller. Le Conseil d'Etat, qui a obtenu durant la précédente législature un climat de concertation fructueux, compte maintenir le dialogue. Sans remettre en cause la compétence du Grand Conseil, nous déplorons sa décision comme celle des affiliés de la CIA.»

Le Conseil d'Etat a par ailleurs stabilisé l'état-major du département d'Isabel Rochat. Peu après l'élection de la libérale, le secrétaire général Bernard Gut apprenait par la bande qu'il était «débarqué». Il a depuis repris, par intérim, la direction de l'Office cantonal de la population tandis que son ancien poste était confié, également par intérim, à Christine Hilaire. Tous deux sont désormais confirmés dans leurs fonctions. Bernard Gut se dit satisfait de «retourner à ses premières amours» avec ce poste centré sur les migrations.

Source URL (Extrait le 03.12.2010 - 09:45): <http://www.tdg.ch/bras-fer-vuesur-retraites-etat-2010-12-02>